

Procès-verbal

Assemblée générale du 15 septembre 2016

École Louise-Trichet

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue

Ouverture de la séance à 18h05

La présidente, Élane L'Écuyer, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux parents présents. La directrice, Ève Lachapelle relate les principaux événements ayant marqués la dernière année dont fait foi le rapport annuel du Conseil d'établissement en annexe. Émilie Auclair, commissaire scolaire, poursuit en expliquant son rôle ainsi que l'offre de service de la commission scolaire.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'Assemblée

La secrétaire désignée de cette assemblée : Chantal Éthier

Proposée par Élane L'Écuyer, secondée par : Benoit Tousignant et approuvée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture, l'ordre du jour, tel que modifié, est proposé par Mme Demontigny, secondé par Benoit Tousignant et approuvé à l'unanimité.

Modification : Point 9 Mot de la direction, annulé puisque déjà traité au point 1.

4. Présentation des rôles et fonctions du Conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents.

La directrice explique les rôles et responsabilité du C.É, de l'OPP ainsi que du comité de parents. Il en est suivi une période de questions.

La représentante de l'OPP de 2015-2016, Chantal Éthier profite de l'occasion pour fournir le bilan des activités de l'organisme.

- Bilan des activités :
 - Tenue d'un kiosque d'information lors de la première rencontre des parents
 - Participation au mouvement « Je protège mon école publique »
 - Participation à l'événement de ventes d'uniformes usagés

5. Adoption de la procédure d'élection

Il est proposé par Julie Gauthier que le vote pour l'élection des postes à combler soit tenu à main levée et avec un seul droit de vote par famille. La proposition est secondée par Marie-Colette Therrien et approuvée à l'unanimité.

6. Rapport annuel :

6.1. Conseil d'établissement

Dépôt du rapport annuel du Conseil d'établissement en annexe.

6.2. Représentant au comité de parents

En l'absence du représentant, la directrice expose à l'assemblée les divers sujets traités durant l'année par ce comité.

7. Élections

7.1. Nouveaux membres du conseil d'établissement (CÉ)

L'ouverture des élections est proposée par Benoit Tousignant, secondée par Nadine Soulier. La directrice invite donc les personnes désireuses à soumettre leur candidature. Le nombre de candidats correspondant au nombre de poste à combler, ils sont donc élus par acclamation. Toutefois, le vote de l'assemblée viendra déterminer l'attribution des postes selon leur durée :

2 Postes de 2 ans :

Stéphane Laroque
Valérie Malo

2 Postes d'un an :

Élaine L'écuyer
Karima Idrissi

7.2. Formation d'un OPP

Manon Dupré propose la formation d'un comité de parent dont elle sera représentante. Cette proposition est appuyée par Chantal Éthier. Les parents désireux d'être membres de l'OPP sont invités à compléter le formulaire à cet effet, après l'assemblée.

7.3. Représentant au comité de parents (obligation de faire en A.G.)

Benoit Tousignant, élu par acclamation, sera le nouveau représentant au comité et Valérie Malo, son substitut.

8. Périodes de questions

Aucune question des membres de l'assemblée.

9. Levée de l'Assemblée

Levée de l'assemblée à 18h47, proposée par Marie-Colette Therrien, secondée par Élaine L'Écuyer et approuvée à l'unanimité.